

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE CARBON-BLANC**

Nombre de conseillers :

En exercice 29

Présents 27

Pouvoirs 2

Votants 29

DELIBERATION N° 2014-47

**OBJET : EXTINCTION DE
CREANCES**

L'an deux mille quatorze, le 26 Juin à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de CARBON-BLANC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain TURBY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014

Étaient présents : Monsieur Alain TURBY, Maire,
Mme MAGNÉ, M. BERGERON, Mme ELISSALDE, M. LOZACHMEUR, Mme DROUHOUT, M. GRASSET, Mme BERTEAU, M. PINSTON Adjoint, MM. GUENON, GARBAY, BLANCHER, JAUREGUI, THOUVENIN, Mmes GOUGUET, ROIRAND, MONTSEC, DESPLATS, ARPIN, JARRIGE, M. ALLAIRE, Mme THORE, MM. MADRELLE, PINEAU, Mmes CANALES, BECERRO, M. PEREZ ROBA, Conseillers Municipaux.

Étaient absents et avaient donné pouvoir :
Mme MARON, M. BARDIN

Monsieur Christophe JAUREGUI a été nommé Secrétaire de séance.

Suite à des ordonnances rendues par le Juge du Tribunal d'Instance de Bordeaux le 4 février et le 4 mars 2014, Monsieur le Maire indique que le Trésorier de la Commune demande d'éteindre des créances s'élevant respectivement à 1 760.62 € et à 2 299.58 € dans le cadre d'un rétablissement personnel sans liquidation judiciaire.

Aussi, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser l'établissement de mandats s'élevant à 1 760.62 € et à 2 299.58 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce en faveur de cette proposition.

La dépense correspondante sera inscrite à l'article 6542 du budget de l'exercice en cours.



CARBON-BLANC,
Le 27 juin 2014
Copie conforme à l'original,
Le Maire,

A. TURBY

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception en
Préfecture le 4/7/14
et de la publication le 08/07/14

Le Maire,

A. TURBY